

PREMIERE EDITION

LE MONUMENT NATIONAL

Réunion de l'Association Saint-Jean-Baptiste

Amendements à la charte

Il y a eu, hier soir, au Cabinet de Lecture Paroissial, une réunion des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous la présidence de M. O. David.

Parlant de monument national, le président dit que suivant toute probabilité l'édifice sera terminé l'automne prochain.

D'après M. David, le monument national sera un édifice de style et il contiendra une des plus grandes salles, sinon la plus grande de Montréal.

En fin de compte, les amendements à la charte de l'Association. Ces amendements approuvés par le bureau de direction ont été adoptés, hier soir, après quelques explications du président. Ils se lisent comme suit:

AMENDEMENTS à la charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, proposés par un comité composé de MM. David, Bégin, Roy, Perrault et Beau-

champ, et adoptés par le bureau de direction avec quelques amendements. A une assemblée spéciale tenue le 7 octobre 1891.

L'article suivant est ajouté après l'article 2ème:

"2a. Seront membres "Fondateurs" ceux qui auront versé à la valeur de \$100 ou plus à l'Association."

Dans le 2ème alinéa de l'article 6ème, les mots "quinze mille piastres" sont remplacés par "cinquante mille piastres."

Après le paragraphe 2ème de l'article 13ème, le paragraphe suivant est ajouté:

"2a. La qualification des membres du bureau de direction et de la commission financière."

Après le paragraphe 3ème de l'article 13ème, le paragraphe suivant est ajouté:

"3a. La confiscation et la conversion des actions."

Après le paragraphe 4ème du même article, le paragraphe suivant est ajouté:

"4a. La création d'une commission financière à laquelle le bureau de direction pourra déléguer les pouvoirs nécessaires pour la construction et l'administration de l'édifice national."

Le paragraphe 5ème du même article est remplacé par le suivant:

"5a. L'organisation d'un fonds de secours en vue de la formation et l'entretien de la commission nationale, la gestion et l'administration des affaires de la corporation et en général tout ce que l'association juge nécessaire de faire pour atteindre son but."

Après le paragraphe 6ème de l'article 14ème, le paragraphe suivant est ajouté:

"15. Sur requête par écrit de dix membres actifs, une assemblée spéciale de l'association sera convoquée par le président, ou, à son refus, par l'un des vice-présidents ou par les signataires de la requête."

"La requête et l'avis de convocation devront mentionner l'objet de l'assemblée."

Les mots "Afin de faciliter les réunions des membres ordinaires," sont remplacés par "Afin de faciliter les réunions des membres ordinaires, et de faciliter l'admission de nouveaux membres."

Les membres d'origine française "des différentes sociétés de secours mutuels, communitaires, industrielles, professionnelles et autres" pourront être admis comme membres de section sur demande soumise à l'approbation d'une assemblée de l'association."

Dans l'article 18ème, les mots "propres à favoriser le bien et l'intérêt de leurs membres" sont remplacés par "qui ne se rapportent pas à la fin de l'association."

A la fin de l'article 22ème, les mots "ou sociétés" sont retranchés. L'article 23ème est abrogé et un nouvel article y est substitué comme ci-dessous.

L'article 23ème est abrogé et remplacé par les deux articles suivants:

"23. Pour construire un édifice national, l'Association pourra créer un capital-actions. Les actions pourront être émises en un ou plusieurs séries, et sera prénommée à l'Association d'employer son actif présent et futur à la construction et à l'achèvement de l'édifice national ainsi qu'à soulever ou racheter ses propriétés actions."

"24. Il sera permis à l'Association, sur résolution de la majorité, de donner et de recevoir en prêt, de donner, comme garantie des prêts, la propriété de l'édifice national ou sur ses autres immeubles."

Après l'article 24ème les articles suivants sont ajoutés:

"25. Chaque fois que l'Association sera appelée à voter comme actionnaire, elle sera représentée par un délégué porteur d'un mandat impératif donné par le bureau de direction et la commission financière réunis en assemblée spéciale."

"Lors de l'élection des membres de la commission financière, le mandat impératif sera donné par le bureau de direction seul."

"26. Aussi longtemps que les capital-actions n'ont pas été complètement rachetées par l'Association, la construction de l'édifice national et son administration seront sous le contrôle de la direction d'une commission financière"

COEUR CRIMINELLE

Michael Connolly vs O. E. Murphy et R. A. McCreevy

Pour construction

QUÉBEC, 21.—La cour s'est ouverte ce matin sous la présidence de son Honorable le juge Gauthier. La cause de Michael Connolly vs O. E. Murphy et R. A. McCreevy est appelée.

Le premier témoin est M. Todd, greffier du comté des privilèges et des droits de Murphy et de McCreevy. Il a déclaré que le 15 mai 1888, il a vu Murphy et McCreevy signer un acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

M. Fitzpatrick interroge le témoin sur l'acte de vente et dit que Murphy et McCreevy ont signé l'acte de vente de la propriété de Murphy et de McCreevy à la Colombie Anglaise, qui est le "Brace of Frites."

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE à acheter une pharmacie au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un bon bouvier, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour faire du ménage au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE à acheter une pharmacie au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un bon bouvier, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour faire du ménage au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

ON DEMANDE un chef de rayon, âgé de 20 à 25 ans, au No 100 rue St-Jacques.

DURANDEL, MARCOT & MERRILL

1709 RUE NOTRE-DAME

F. E. VILLENEUVE, L.L.R. AVOCAT

BUREAU DU COMTE D'ORCHOLLE

P. B. MIGNAULT

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

DEUXIEME EDITION

M. Hales qui a été retenu chez lui par la maladie depuis assez longtemps, est attendu à Washington lundi prochain.

M. de Giers, ministre des affaires étrangères en R. S. est attendu à Paris prochainement.

On prête au gouvernement chilien l'intention d'accorder une amnistie à tous ceux qui ont été compromis dans la guerre civile fomentée par Balmaceda.

Le conseil de ville de Winnipeg a décidé de dépenser un million de piastres pour le pavage de ses rues et quelques autres améliorations publiques.

M. le baron Alphonse de Rothschild vient d'acheter au prince Borghese, pour le prix de 600,000 francs, le portrait de César Borgie, par Raphaël.

C'est un des plus beaux portraits exécutés par le peintre d'Urbino. Admirablement éclairé, surprenant de vie et d'expression, il ne donne pas seulement un ressemblance physique, il reproduit en ce qui concerne la physiologie morale du frère de la trop célèbre Lucrèce.

César Borgie tient d'une main crispée la poignée de son épée et relève fièrement la tête. Son toque orné d'une plume blanche sur le front haut, intelligent. Le regard est dur, impérieux, la bouche n'est pas meilleure.

Ce magnifique portrait avait toujours fait partie de la galerie du palais Borghese à Rome.

REVUE LEGALE ET HISTORIQUE

Réponses aux questions qui nous sont parvenues concernant la Loi, la Jurisprudence et l'histoire.

Mœurs judiciaires. Le 23 novembre 1785, le Conseil supérieur, siégeant à Québec, confirma une sentence rendue à Montréal, dans le cas de l'arrêt de La Tulippe, tambour, de la compagnie de la Motte Cadillac, le 14 juillet dernier, qui le condamnait à être pendu et décapité pour réparation du crime de vol par lui commis.

Mais, dit le jugement que nous avons sous les yeux, il faudrait plutôt ordonner le condamné à Ville-Marie, dans le cas de l'arrêt de La Tulippe, de passer six mois dans les cachots, et il ne pourra résister aux rigueurs de l'hygiène sans mourir.

Or, un nommé Jacques Elle, prisonnier de prison de Ville-Marie, consent à exécuter le dit Berger, pourvu que la sentence rendue contre lui à Fort-Royal, en Lacadou, demeure sans effet.

Ainsi, ce candidat bourreau, âgé de 23 ans, natif de Poiron, en Xaintonge, vint la pendaison et étranglement, et le dit Berger dit La Tulippe périt sur l'échafaud, au lieu de servir de froid, car il fut mis à mort le 26 novembre 1805 sur les trois heures de relevée. — Justice C. Souverain, vol. 6, page 151.

Puis à la page 160 du même volume, on voit qu'un nommé Louis Henri dit Leparisien, soldat, ayant été convaincu d'avoir volé nuitamment du linge tendu dans le grenier de la maison du chirurgien Lacombe, à Montréal, a été jugé et pétri d'un fer chaud marqué d'une fleur de lis. Ce qui lui eut le 2nd décembre 1795, tel que l'histoire l'intendant Haudou.

Intéressé.—Nous vous remercions de ce que nous avons déjà dit, à savoir que nous ne répondons point aux personnes qui nous questionnent sans faire connaître leur vrai nom. C'est n'être que juste. Car qui nous dit que l'on est sérieux en nous questionnant.

Testatrix. Q. Une femme mariée peut-elle faire son testament. R. La femme mariée peut tester sans l'autorisation de son mari. C. C. 184. Notre article est la reproduction intégrale du C. Napoléon, art. 226.

Mais pour disposer testamentairement de ses biens, il faut avoir 21 ans accomplis, quelque sexe qu'on appartienne. C. C. 505. D'après les Institutes, l. 10, sect. 13. "Testamentum ex eo appellatur quod testamentum est. C'est-à-dire, qu'il est appelé, parce qu'il est un témoignage de l'esprit, de la volonté.

Alou-Gédé, livre 6, ch. 12, prétend cependant que c'est un mot simple comme le vestimentum, et qu'il est un témoignage de l'esprit, de la volonté.

PLUSIEURS AVOCATS, ET NOTAIRES. Montréal, 21 oct. 1891.

L'exploration de l'Alaska. VANCOUVER, C. A., 21.—Le professeur Russell, envoyé par le gouvernement américain et la Société de géographie nationale pour explorer la région du Mont Saint-Elie, Alaska, est arrivé ici. L'expédition a été un succès bien que six explorations y aient perdu la vie. Ce sont M. White, le lieutenant Hobson et quatre matelots du croiseur "Bear" qui portaient le parti explorateur. On a fait l'acquisition du Mont St-Elie par le côté nord, mais rendu à une élévation de 145,000 pieds, une tempête de neige a forcé les savants à descendre. On estime entre 18,000 à 19,000 pieds la hauteur de la montagne. Le professeur Russell se rendra à Washington pour soumettre le résultat de son voyage au gouvernement.

Suicide d'une septuagénaire. NEW-YORK, 21.—Une femme Williams, âgée de soixante-quinze ans, est morte d'un riche fermier de Willett, comté de Cortland, s'est donné la mort en se coupant la gorge avec un rasoir, dans un accès de désespoir causé par ses infirmités et le mauvais état de sa santé.

La France et le Brésil. PARIS, 21.—L'ambassadeur de France a conféré à M. Barcey, ministre de la marine, l'ordre de l'Étoile noire, en souvenir de la visite de l'escadre française à Cronstadt.

M. de Giers, ministre des affaires étrangères se propose de venir voir peu à Paris, so à la prochaine séance de la conférence de la Russie en cette ville.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

MONMOUTH, Ill., 21.—Le train-épave rapide d'Omaha et l'express qui a quitté Chicago, hier soir, à dix heures, ont eu un accident, à dix heures, à dix heures, à dix heures. Cinq passagers ont été tués et cinquante autres blessés.

Le convoi marchait à une vitesse de 45 milles à l'heure, quand il entra dans une aiguille d'évitement ouverte et fut lancé hors de la voie.

Le mécanicien Emerson a été tué du coup. On a trouvé une femme étendue entre les ressorts du wagon-dortoir. La plupart des passagers de char-dortoir s'étaient retirés pour la nuit lors de l'accident. On dit qu'aucun des passagers de ce wagon n'a été tué mais presque tous ont reçu quelque blessure.

Le commerce des bestiaux. OTTAWA, 21.—Les règlements concernant l'exportation du bétail ont été étudiés et deux inspecteurs vont être nommés. Ce sont George et M. Morgan, qui ont une grande expérience dans le commerce du bétail et qui sont parfaitement compétents. M. Pope est de Montréal et M. Morgan, de St-Jacques.

Détraisez la confiance et quel plaisir nous restera-t-il dans la vie? Je n'ai qu'à y aller, car je suis sûr que la confiance est la base de toute prospérité. C'est la confiance qui a fait de la France la première nation du monde.

Nouveau magasin de pianos et de musique de Shaw. M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

M. J. William Shaw, qui a été un des plus célèbres pianistes de son époque, a ouvert un magasin de pianos et de musique de Shaw.

MEUBLES DE MENAGE

Fonds de Banqueroute de \$3,000. Les sous-signés vendront, à leurs salles, 89 rue St-Jacques, Vendredi, le 23 Octobre courant à 10 heures du matin et 2 heures après-midi.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

MEUBLES DE MENAGE

Fonds de Banqueroute de \$3,000. Les sous-signés vendront, à leurs salles, 89 rue St-Jacques, Vendredi, le 23 Octobre courant à 10 heures du matin et 2 heures après-midi.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

MEUBLES DE MENAGE

Fonds de Banqueroute de \$3,000. Les sous-signés vendront, à leurs salles, 89 rue St-Jacques, Vendredi, le 23 Octobre courant à 10 heures du matin et 2 heures après-midi.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

MEUBLES DE MENAGE

Fonds de Banqueroute de \$3,000. Les sous-signés vendront, à leurs salles, 89 rue St-Jacques, Vendredi, le 23 Octobre courant à 10 heures du matin et 2 heures après-midi.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

MEUBLES DE MENAGE

Fonds de Banqueroute de \$3,000. Les sous-signés vendront, à leurs salles, 89 rue St-Jacques, Vendredi, le 23 Octobre courant à 10 heures du matin et 2 heures après-midi.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

Un assortiment varié de marchandises d'étape et de fantaisie, notamment en vêtements, chaussures, etc.

SUCCESSION DE FEU

E. E. SHELTON, Ecr. Un lot, coin des rues Notre-Dame et St Jean, sera vendu par encan Mardi, 27 Octobre courant, à nos salles, 86 et 88 rue St Pierre. Ce lot est de 357 pieds de front sur la rue Notre-Dame et 59,8 pieds sur la rue St Jean. Superficie totale 2,650 pieds. Ou fera connaître les conditions lors de la vente.

Un lot, coin des rues Notre-Dame et St Jean, sera vendu par encan Mardi, 27 Octobre courant, à nos salles, 86 et 88 rue St Pierre. Ce lot est de 357 pieds de front sur la rue Notre-Dame et 59,8 pieds sur la rue St Jean. Superficie totale 2,650 pieds. Ou fera connaître les conditions lors de la vente.

Un lot, coin des rues Notre-Dame et St Jean, sera vendu par encan Mardi, 27 Octobre courant, à nos salles, 86 et 88 rue St Pierre. Ce lot est de 357 pieds de front sur la rue Notre-Dame et 59,8 pieds sur la rue St Jean. Superficie totale 2,650 pieds. Ou

